

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMENAGEMENT HYDRAULIQUE DU SUD CHARENTE : Bassins Tude et Dronne

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Comité syndical du 14 mars 2013

L'an deux mille treize, le quatorze mars deux mille treize à vingt heures trente, le comité syndical, légalement convoqué, s'est réuni en mairie de RIOUX MARTIN, sous la présidence de Monsieur Joël BONIFACE.

Etaient présents –

M. Joël LACOUR	AIGNES ET PUYPEROUX
M. Jacques MERCIER – Charles AUDOIN	AUBETERRE sur DRONNE
M. Michel MAZURIE	BARDENAC
M. Régis CHALARD	BAZAC
M. Pas de représentants présents	BELLON
M. Stéphane BEGUERIE – Jean Claude FAURE	BONNES
M. Pas de représentants présents	BORS DE MONTMOREAU
M. Olivier RIVALAN	BRIE / CHALAIS
M. Jean GOY	BROSSAC
M. Jean-Claude MAURY	CHALAIS
M. Pas de représentants présents	CHATIGNAC
M. Lysiane BOUGON-CELERIER – Francis BROUANT	CHAVENAT
M. Raymond BASTARD	COURGEAC
M. Pas de représentants présents	COURLAC
M. André THOMAS	CURAC
M. Christophe PETIT	JUIGNAC
M. Bernard CHAUVIT	LAPARDE
M. Laurent ESCLASSE	Les ESSARDS
M. Pas de représentants présents	MEDILLAC
M. Alfred THOMAS	MONTBOYER
M. Alain DESERT	MONTIGNAC le COQ
M. Bernard HERBRETEAU	MONTMOREAU-ST-CYBARD
M. Jean Claude LACROIX	NABINAUD
M. Frédéric GUETTE – Serge LAURENT	ORIVAL
M. Didier BOUILLON	PILLAC
M. Joël BONIFACE – Adrien CHADEFAUD	RIOUX-MARTIN
M. Jean-Marc RUDLER	ROUFFIAC
M. Michel PAUL-HAZARD	St AMANT DE MONTMOREAU
M. Pas de représentants présents	St AVIT
M. Geoffroy SIBILEAU	St EUTROPE
M. Pas de représentants présents	St LAURENT DE BELZAGOT
M. Pas de représentants présents	St MARTIAL DE MONTMOREAU
M. Thierry JAUVIN – Sébastien COUTAND	St QUENTIN DE CHALAIS
M. William RICHARD – Jean WITCZAK	St ROMAIN
M. Jean Philippe FAUVEL	St SEVERIN
M. Jean Claude LAFAYE – Thierry CHAMBRET	YVIERS

Invité : Mr Daniel LAROCHE, Président de la AAPPMA du bassin de la Tude
Mr Nicolas CHALARD, Chambre d'Agriculture 16, animateur du réseau Natura 2000 de la vallée de la Tude

Date de la convocation : 22 février 2013 - Quorum : 19 - Nbre de votants : 28
Nbre total de délégués titulaires : 36 - Nbre de délégués titulaires présents : 24
Nbre total de délégués suppléants : 36 - Nbre total de délégués suppléants présents : 12

Assistaient à la séance :

- M. PANNETIER Gaël : Technicien territorial en charge de la mission de technicien de rivière
- M. STEFANINI Emmanuel : Adjoint technique territorial en charge de la gestion des ouvrages et d'intervention liées aux cours d'eau
- Mme. NADAUD Géraldine : Adjointe administrative territoriale en charge du secrétariat et du site internet

OBJET : Réorganisation du personnel et ouverture de poste

EXPOSE : Monsieur le président présente l'organisation actuelle du personnel au sein de la structure et les moyens mis à leur disposition.

- Un technicien territorial en charge de la mission de technicien de rivière à temps plein. Comme moyens matériel, le syndicat met à sa disposition, un véhicule tous terrains, une barque, du petit matériel thermique, un bureau avec les moyens administratifs nécessaires.
- Un adjoint technique territorial à mi temps. Comme moyens matériel, le syndicat met à sa disposition, une indemnisation kilométrique pour son véhicule tous terrains, une remorque, du petit matériel thermique et mécanique.
- Une adjointe administrative à temps partiel (5h/s). Comme moyens matériel, le syndicat met à sa disposition, un bureau, un ordinateur.

Il porte à la connaissance des élus, la démission au 31 décembre 2013, de Monsieur Stéfanini Emmanuel qui occupe un poste d'adjoint technique territorial 2^e classe à mi temps depuis 2009. Monsieur Stéfanini assure principalement trois missions, la gestion des ouvrages, l'encadrement de personnel d'exécution et le suivi de la pêche scientifique d'anguilles argentées. Il précise que la gestion des ouvrages engendre des besoins qui ne sont pas toujours conciliables avec un mi temps.

Afin d'assurer les missions sous compétence syndicale une réflexion a été menée avec les agents. Une concertation et des accords avec les trois salariés ont été trouvés afin de réorganiser les missions. Il propose de passer de 3 salariés pour 1,65 ETP à 2 salariés pour 2 ETP. Ce qui implique que seul le poste de technicien de rivière est conservé.

Proposition d'une nouvelle organisation avec 2 postes et 2 ETP.

Le premier poste serait celui du technicien territorial en charge de la mission de technicien de rivière qui assure la gestion technique, administrative et financière du syndicat.

Le deuxième poste reprend les missions de l'adjoint technique et de l'adjointe administrative venant en plus en appui ponctuel au technicien territorial.

Cette réorganisation doit être complétée par une mise à jour des moyens matériels et dans ce sens, l'achat d'un poste informatique et d'un véhicule tous terrain sont nécessaire.

Les postes d'adjoint technique et d'ajoint administratif prendront fin le 31 décembre 2013 en accord avec les parties concernées.

RESOLUTION :

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité des membres présents, décide :

- d'accepter la nouvelle proposition du Président :

Le premier poste actuellement pourvu serait celui du technicien territorial en charge de la mission de technicien de rivière qui assure la gestion technique, administrative et financière du syndicat.

Le deuxième poste à pourvoir pour les missions de l'adjoint technique et de l'adjointe administrative venant en plus en appui ponctuel au technicien territorial.

- d'ouvrir à compter du 1^{er} septembre 2013, un poste de chargé de missions rivières pour une durée d'un an renouvelable deux fois.
- Les postes d'adjoint technique et d'ajoint administratif prendront fin le 31 décembre 2013 en accord avec les parties concernées.
- que cette réorganisation doit être complétée par une mise à jour des moyens matériels par l'achat d'un poste informatique et d'un véhicule tous terrain.
- de donner le pouvoir au président de signer les pièces concernant la présente décision.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme,

Le Président,

J. BONIFACE